

A l'attention des écoles fondamentales et secondaires (de Wallonie)

(RE)VENIR À L'ÉCOLE À PIED OU À VÉLO

Chers directeurs, chères directrices,
Chers enseignants, chères enseignantes,

Vous êtes actuellement occupés à préparer la réouverture de vos classes dans un contexte particulier. Même si le nombre d'élèves sera limité, ce retour en classe pourrait générer **des attroupements et des encombrements devant et aux abords de votre établissement.**

C'est pourquoi le Ministre wallon de la Mobilité et le Service public de Wallonie vous proposent ces quelques recommandations. Nous sommes bien conscients que le retour des élèves vous demande énormément de travail et d'adaptation. C'est pourquoi il s'agit uniquement de **recommandations que vous pouvez diffuser aux parents**, en fonction du contexte de votre école.

Concernant les déplacements :

- Proposer aux parents de **privilégier la marche ou le vélo** si le domicile se trouve à une distance raisonnable.
- Relancer les pédibus et vélobus si ces actions étaient déjà mises en place dans votre établissement.
- Pour les cyclistes, il est important de prévoir un endroit sécurisé où stationner son vélo et d'identifier un itinéraire adapté. Pour vous aider, vous pouvez prendre contact avec Pro Velo (cgw@provelo.org).

Concernant le stationnement :

- Proposer aux parents de **se garer un peu plus loin** pour rejoindre ensuite l'école à pied, afin d'éviter un regroupement de personnes devant la grille de l'école.
- Il est également possible d'indiquer aux parents les **lieux de stationnement à privilégier** aux abords de l'école et éventuellement le **meilleur itinéraire pour rejoindre l'école**. Si votre école avait mis en place un dispositif "dépose-minute", il peut être utile de le relancer.
- Le Ministre propose à toute école qui en fait la demande, la **réalisation d'une carte** avec le périmètre dans lequel le stationnement est déconseillé. Pour cela, il vous est demandé de prendre contact avec l'asbl Tous à pied (info@tousapied.be)
- Inviter les membres du personnel de l'école à **ne pas stationner devant l'école**.
- **Limiter le stationnement permanent** près des entrées et sorties des écoles afin de garantir des espaces suffisants.

Concernant les entrées :

- Proposer aux parents et élèves des **accès différents** selon les années (dans la mesure de vos possibilités).

Sachez aussi que pour la rentrée de septembre, la Wallonie réfléchit d'ores et déjà à un soutien aux écoles qui souhaitent mettre en place des pédibus et des vélobus. Pour plus d'informations à ce sujet, prenez contact avec la cellule Education à la Mobilité et à la Sécurité Routière (emsr@spw.wallonie.be)

Pro Velo
tous à pied

Avec le soutien de la



Wallonie



Philippe HENRY
Vice-Président
Ministre du Climat, de l'Energie et de la
Mobilité